



Dispositif dérogatoire de détachement pour les fonctionnaires en situation de handicap

Avis d'appel à candidature

Une expérimentation est mise en place par la loi du 6 août 2019, depuis le 1er janvier 2020, pour permettre l'accès à des fonctions de niveau supérieur aux fonctionnaires en situation de handicap (visés aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° art. L. 5212-13 du code du travail) (art. 93 loi n°2019-828 du 6 août 2019).

Décret n° 2020-569 du 13 mai 2020 fixant pour une période limitée les modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un corps ou cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure instituées en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.

Le Président du Syndicat Energies Haute-Vienne, en sa qualité d'autorité investie du pouvoir de nomination, offre un poste d'ingénieur territorial ouvert sur le dispositif expérimental de détachement dérogatoire pour les fonctionnaires en situation de handicap.

Description de l'emploi à pourvoir :

Poste de Responsable du service Hygiène - Sécurité – Environnement et RSE

MISSIONS PRINCIPALES DE RESPONSABLE SERVICE HSE ET RSE :

- Supervision et coordination des missions et actions attribuées à la cellule,
- Garantir la fiabilité et la qualité de l'expertise et des actions délivrées par le service et la collectivité en général,
- Encadrement, coordination et animation des agents affectés au service,
- Gestion de l'entretien des locaux et de la réalisation de petits travaux et des actions de réparations des locaux et espaces verts du SEHV,
- Suivi des vérifications générales périodiques,
- Gestion des budgets et moyens affectés,
- Préparation et participation aux commissions d'élus concernées par les activités du service,
- Reporting des activités exercées,
- Participation à l'élaboration de la stratégie de la collectivité dans ces domaines.

PREVENTION DES RISQUES LIES AUX ACTIVITES DU SEHV ET AU SEIN DE LA COLLECTIVITE :

- Aide à la mise en place de la politique de prévention,
- Propositions des actions,
- Élaboration, suivi et animation des documents réglementaire et spécifiques,

- Gestion des risques professionnels internes (formations liées à la sécurité/habilitations, EPI, réglementation liée à l'ERP, amélioration de la qualité de vie au travail, ..).

COORDINATION ET PROTECTION DE LA SANTE :

- Garantir la bonne coordination en matière de sécurité et de la protection de la santé pour l'ensemble des interventions du SEHV au titre de sa maîtrise d'ouvrage,
- Élaboration, suivi et animation des documents réglementaires et spécifiques.

CONTROLE TECHNIQUE DES OUVRAGES DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE REALISES PAR LE SEHV :

- Recensement des besoins en lien avec les chargés d'affaires,
- Gestion du marché de service dédié,
- Suivi de la mise en œuvre des corrections nécessaires aux éventuelles non-conformités.

CONTROLE PREVENTIF AVANT INTERVENTION D'ENTREPRISES EXECUTANTES :

- Contrôles préventifs réglementaires concernant principalement la recherche d'une présence d'amiante, le repérage de réseaux souterrains, les déclarations préalables de travaux,
- Recensement des besoins en lien avec les chargés d'affaires,
- Gestion des marchés de service dédiés,
- Analyse et communication des résultats.

ACHATS PUBLICS :

- Recensement des besoins du service,
- Préparation des pièces techniques et participation à l'élaboration des documentations nécessaires aux achats,
- Analyse des offres.

Date prévue de détachement :

01/03/2025

Conditions de candidatures :

Peuvent postuler les fonctionnaires ayant la qualité de Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (BOETH) telle que mentionnée aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'article L. 5212-13 du code du travail et justifiant de la durée de services publics, fixée dans le statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs, exigée pour l'accès à ce cadre d'emplois par la voie du concours interne, à savoir de quatre ans au moins de services publics effectifs.

Composition du dossier de candidature :

1° Un dossier constitué par le candidat, selon le modèle fourni en annexe, en vue de la reconnaissance des acquis de son expérience professionnelle ;

2° Une copie du document, en cours de validité, permettant de justifier l'appartenance à l'une des catégories mentionnées à l'article L. 5212-13 du code du travail.

Le CDG87, auquel le SEHV a délégué l'organisation du dispositif, vérifiera la recevabilité des dossiers de candidature et transmettra les dossiers recevables à une commission chargée d'évaluer l'aptitude des candidats.

Date limite de dépôt des candidatures :

Le 10 décembre 2024 au plus tard.

Modalités de dépôt des candidatures :

L'ensemble de ces éléments sera transmis au SEHV à l'adresse mail suivante : rh@sehv.fr ou par voie postale, ou déposé à l'accueil du SEHV, cachet de la poste faisant foi.

Tout dossier incomplet, transmis par une autre voie ou reçu hors délais, sera déclaré irrecevable.

Fait au Palais-sur-Vienne le 11 novembre 2024

Le Président du SEHV,

Georges DARGENTOLLE





Cadre réservé à l'administration :
 N° de dossier :
 Date de réception :

Dossier à compléter par le candidat

Dispositif dérogatoire en faveur des bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés pour l'accès par la voie du détachement à un cadre d'emplois de niveau supérieur

Nom :Nom marital (*le cas échéant*)

Prénom : Date de naissance :...../...../..... Lieu :

Collectivité :

Grade actuellement détenu :

Depuis le

Catégorie hiérarchique : A B C

Intitulé du poste occupé :

Affectation (direction/service) :

Candidat à l'emploi de

Au grade de

PARCOURS DE FORMATION

Scolarité / Diplômes :

.....

Formation continue :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Formation professionnelle :

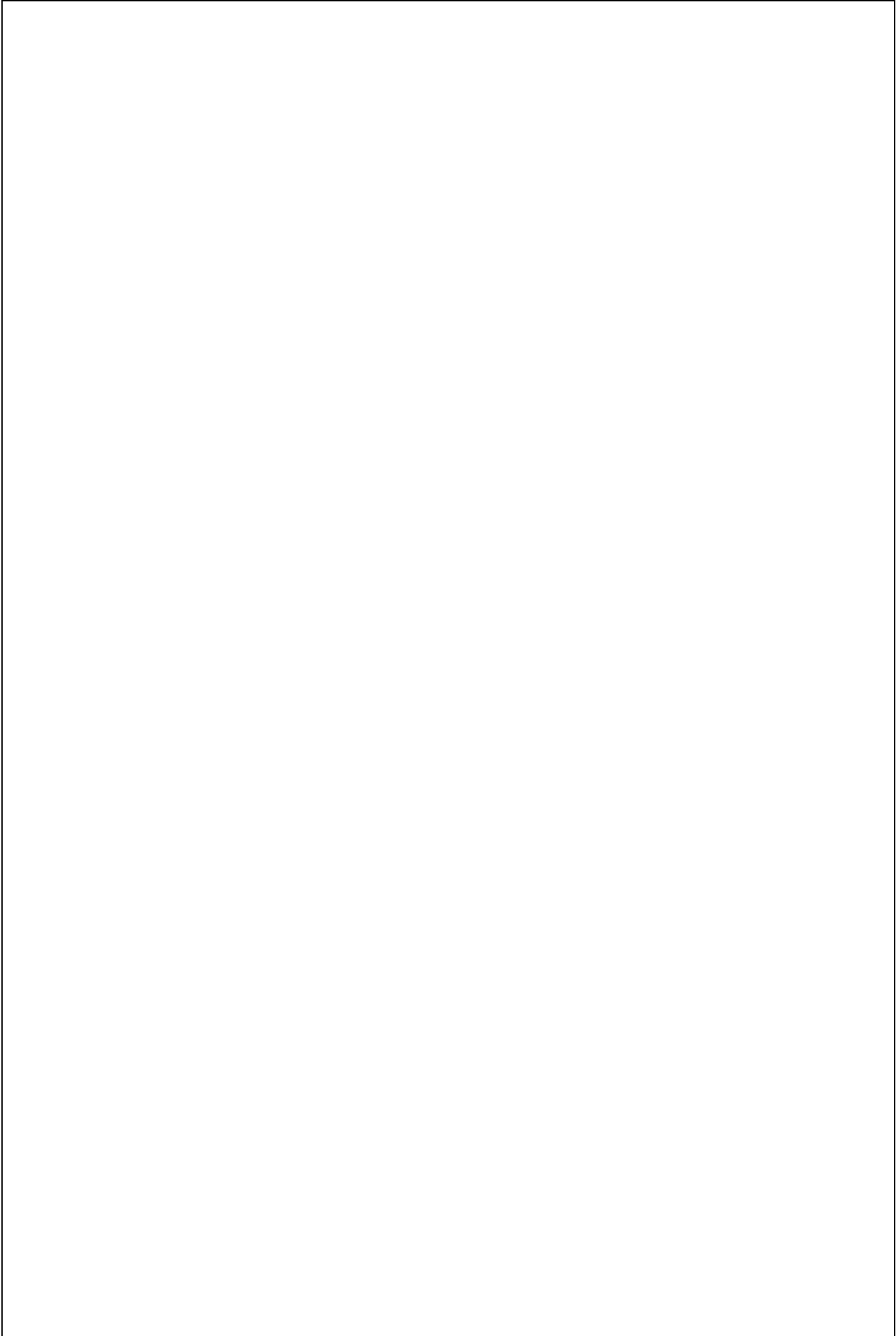
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

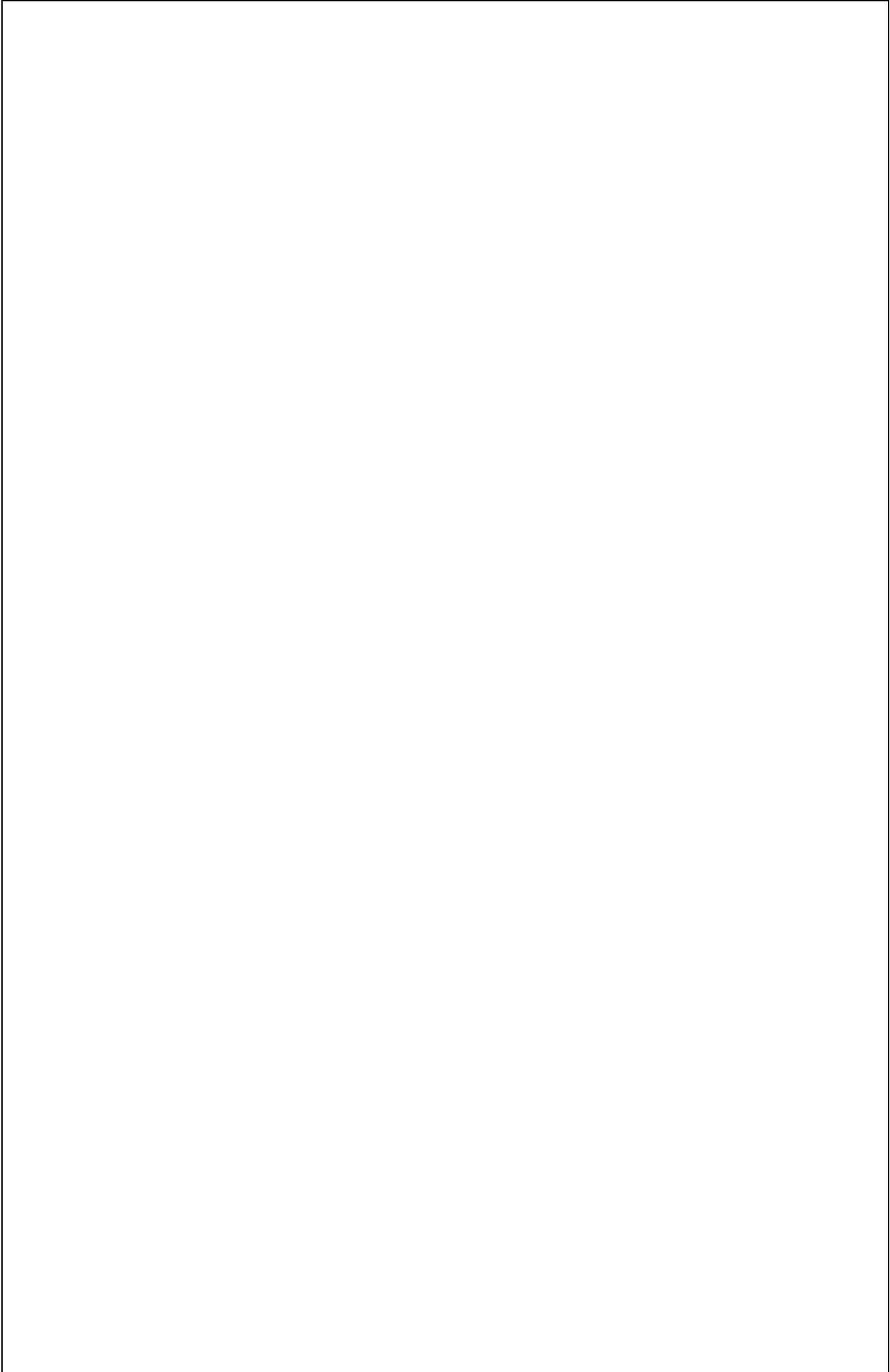
VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

En vue de faire reconnaître les acquis de son expérience professionnelle, le candidat exposera en particulier les principales compétences acquises lors des formations dont il a bénéficié.

Expérience professionnelle et extraprofessionnelle (3 pages maximum)

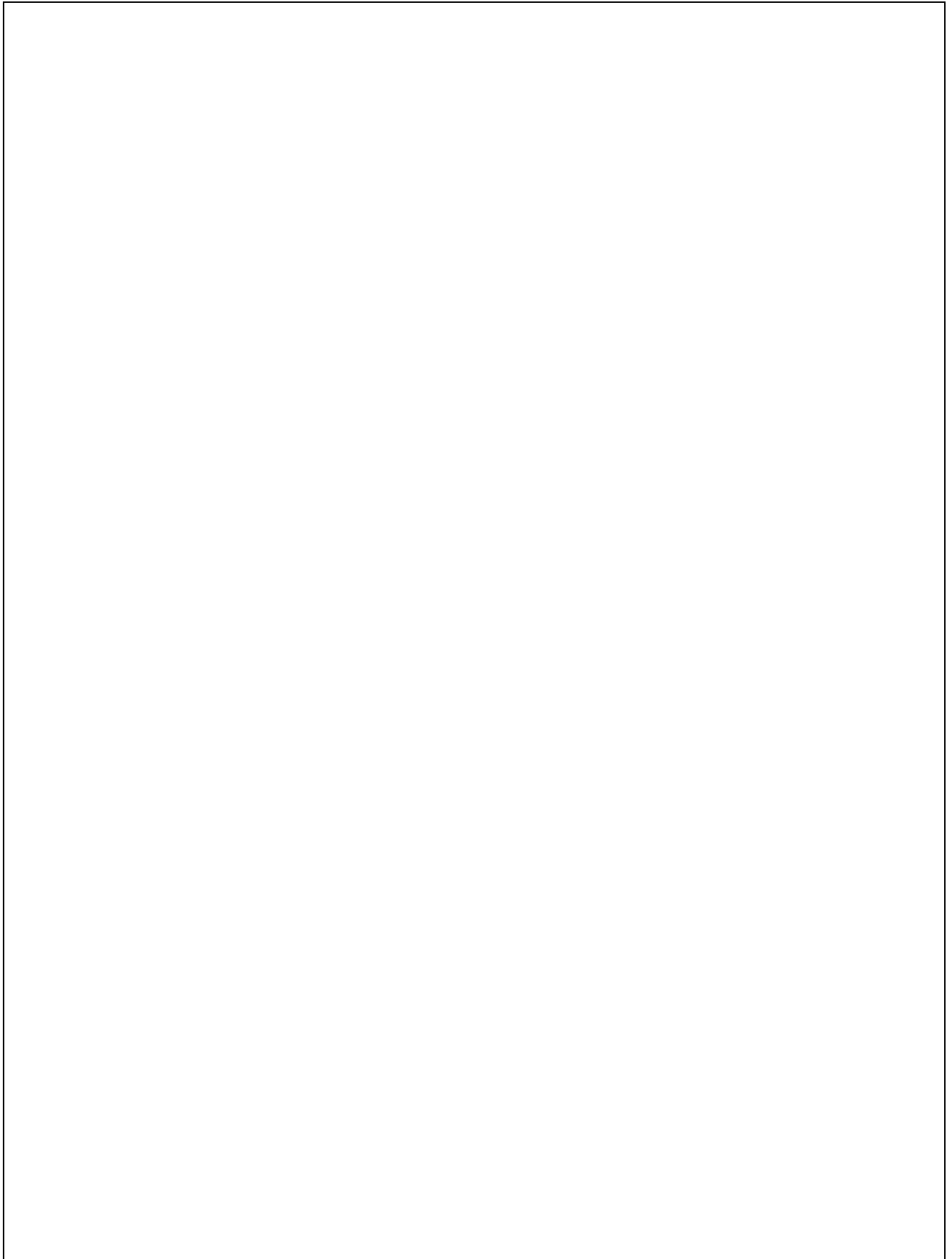
Empty box for professional and extraprofessional experience.





En vue de faire reconnaître son expérience professionnelle, le candidat présentera les principales étapes de son parcours professionnel ainsi que, le cas échéant, les travaux de recherche auxquels il a pu participer et les responsabilités électives, associatives ou syndicales qu'il a pu exercer, en précisant les domaines dans lesquels il a exercé ses fonctions ainsi que les principales compétences acquises et développées à chaque étape de son parcours.

Présentation du projet professionnel (une page maximum)



Le candidat motivera son souhait d'intégrer un nouveau corps ou cadre d'emplois de la fonction publique et d'y poursuivre son parcours professionnel (une page maximum) :

Descriptif des motivations :

PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE AU DOSSIER

1. Dernier arrêté de situation administrative
2. Copie du document, en cours de validité, permettant de justifier la situation de personne handicapée, bénéficiaire de l'obligation d'emploi

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)

- Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis
- Sollicite l'accès la catégorie hiérarchique supérieure par la voie du détachement dans le cadre du dispositif dérogatoire en faveur des personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés

Je déclare avoir été averti(e) que **toute déclaration inexacte ou tout agissement frauduleux peut me faire perdre le bénéfice de mon éventuelle aptitude à être intégré(e).**

Fait à

Le

Signature du candidat

Précédée de la mention « Lu et approuvé »

* Toute fausse déclaration est punie par la loi (*article 441-6 du code pénal et loi du 23 décembre 1901 modifiée*)